

Les femmes-déluges

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 28

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dier diverses questions, entre autres l'augmentation du nombre des membres de la commission de vérification des comptes.

Il indique donc dans l'ordre du jour :

« 3. — Proposition relative à l'augmentation du nombre des membres des vérificateurs des comptes »

Promesse. — Un fiancé disait à sa future :

— Il faut que je vous avoue une chose, chère amie, c'est que je m'emporte très facilement et souvent sans rime ni raison.

— Soyez tranquille, les raisons ne vous manqueront pas.

N° 25. — Savez-vous ce que c'est que des souliers 25 ?

— Non.

— Eh bien, ce sont des souliers neufs très étroits.

— Comment ?... Comprends pas.

— Mais oui, 9, 13 et 3 font 25.

— Oh ! la la, que c'est bête !

La paix des rois.

Extrait d'un discours de Victor Hugo.

« ... L'Histoire, par moments, semble pleine de ténèbres. On dirait que le vieil effort du mal contre le bien va réussir. Les hommes du passé, ceux qu'on appelle les maîtres du monde, et qui ne sont pas même maîtres de leur berceau ni de leur tombeau, les hommes du passé font un travail terrible. Pendant que nous tâchons de créer la vie, ils font la guerre, c'est-à-dire ils font la mort. Faire la mort, quelle sombre folie ! Les hommes régnants, si différents des hommes pensants, travaillent pendant que nous travaillons. Ils ont leur fécondité à eux, qui est la destruction ; ils ont eux aussi leurs inventions, leurs perfectionnements, leurs découvertes ; ils inventent, quoi ? le canon Krupp ; ils perfectionnent, quoi ? la mitrailleuse ; ils découvrent, quoi ? le Syllabus.

Ils ont pour épée la force et pour cuirasse l'ignorance ; ils tournent dans le cercle vicieux des batailles ; ils cherchent la pierre philosophale de l'armement invincible et définitif ; ils dépensent des millions pour faire des navires que ne peut trouver aucun projectile, puis ils dépensent d'autres millions pour faire des projectiles qui peuvent trouver tous les navires ; cela fait, ils recommencent ; leurs pugilats et leurs carnages vont de la Crimée au Mexique et du Mexique à la Chine ; ils ont Inkermann, ils ont Balaklava, ils ont Sadowa et Puebla, qui a pour contre-coup Queratero et Rosbach, qui a pour réplique Iéna, et Iéna, qui a pour réplique Sedan, triste chaîne sans fin de victoires, c'est-à-dire de catastrophes. »

Petites annales de juillet.

1536. — Le lundy 19^e jour du mois de juillet, à trois heures après midy, Claude Guibert, enfant de la ville d'Orbe, tua en une taverne un homme du village d'Ependes ; et le tua d'un coup d'épée qui lui faussa le corps. Leur différent estoit à cause d'une garce de chemin que tous deux vouloyent avoir. Le dit Guibert s'en alla hors du pays et ne revinst jamais.

PIERREFLEUR.

1614. — Le 23 juillet, le soleil parut tout le jour rouge, épouvantable à voir à chacun.

F^s JORDAN.

1828. — Le 4 juillet, à Montricher, un incendie allumé par la foudre consuma vingt maisons.

Lamerre-Lepère.

On nous écrit :

Lausanne, 5 juillet 1904.

Monsieur le rédacteur,

Dans un de vos derniers numéros, vous avez publié, sous le titre : « Question de parenté », un amusant exemple des imbroglis inconcevables qui peuvent résulter des relations de parenté produites par les alliances.

Voici, à titre de simple curiosité, un autre exemple, dont la fantaisie réside particulièrement sur les jeux de mots auxquels se prêtent deux noms de famille.

* * *

M. Lamerre a épousé M^{lle} Lepère. De leur mariage est né un garçon, qui, devenu homme, a été nommé maire de sa commune.

Donc c'est Lamerre qui est le père de son fils et celui-ci qui est maire.

La maman était donc Lepère avant son mariage, etc.

On voit d'ici les combinaisons fantaisistes auxquelles pourront se livrer ceux de vos lecteurs qui en éprouveront le désir.

Votre fidèle lecteur,

E. AGZ.

Une colonie genevoise.

Vers 1777, s'établit, à Constance, une colonie de citoyens genevois. La même année, l'empereur Joseph passa à Constance. Il accorda à cette colonie d'environ deux cent septante familles, composées la plupart d'horlogers, de bijoutiers et de manufacturiers, des privilèges importants et l'exercice libre de leur religion dans une maison de prière spéciale, afin de donner par eux un nouvel élan au commerce et à l'industrie. Mais la fabrique d'horlogerie et de bijouterie établie par les Genevois ne fut pas de longue durée ; seulement la manufacture de la maison genevoise Macaire-De Lor, sur l'île des Dominicains (appelée encore île des Genevois) s'est conservée jusqu'à ce jour. Les autres émigrés, parmi lesquels les parents du général Dufour, sont retournés peu à peu à Genève.

Avant le grand saut. — Entre fiancés :

ELLE : — Et dire que dans quinze jours nous serons mariés !

LUI : — Déjà ! alors, jusque-là, nous allons encore bien jouir de la vie, n'est-ce pas, mon trésor ?

Mauvaises moitiés. — Le mari d'une Xantippe, après une terrible scène de ménage : « Quelle misérable sujet suis-je donc, si ma femme est ma meilleure moitié ? »

Les femmes-déluges. — Deux amies se communiquent réciproquement leurs peines de cœur :

— Que de fois je m'endors en sanglots !

— Et moi donc ! que de fois je rallume la bougie pendant la nuit pour voir couler mes larmes amères !

Punition hygiénique. — Une maman avait une charmante fillette de trois ou quatre ans, dont la santé délicate rendait, en quelque que sorte, l'éducation assez difficile.

« Ce n'étaient, dit le *Journal des Jeunes mères*, que concessions sur concessions rien que pour obtenir de l'enfant qu'elle consentit à prendre les médicaments ordonnés par le docteur.

Or, un jour que la fillette avait commis une faute, sa mère lui dit gravement :

— Tu m'as désobéi ; tu n'auras pas ton huile de foie de morue demain matin.

Il faut dire que, chaque jour, c'était une véritable cérémonie pour accepter ce dont sa mère venait de la priver.

Le lendemain, la petite fille supplia pour avoir sa cuillerée habituelle d'huile de foie de morue.

On tint bon, elle n'eut pas « son huile » ce jour-là, et depuis, on fait de la fillette tout ce qu'on veut rien qu'en lui disant :

— Tu sais, tu n'auras pas ton huile !

La livraison de juillet de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Dans les Hautes-Alpes du Valais, par Ed.-M. Monod-Herzen. — Pitié de femme. Roman, par Manuel Gouzy. — Un Vaudois à l'armée d'Espagne, d'après les souvenirs inédits du lieutenant Jean-David Maillefer, 1809-1813, par Frédéric Barbey. — Nicolas Beets et Camera obscura, par J.-M. Duproix. (Cinquième et dernière partie.) — Les deux prairies. Légende hindoue, de Henri Sienkiewicz. — La lumière, son rôle biologique et thérapeutique, par le D^r Robert Odier. (Seconde et dernière partie.) — Ames éve nées. Roman, par J. Hudry-Menos. (Troisième partie.) — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, américaine, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne.

Encore le cresson.

On nous écrit :

« Votre article de samedi dernier sur le « cresson », me rappelle un mot, entendu il y a quelques semaines, au café.

— Savez-vous, demandait quelqu'un, quelle ressemblance il y a entre les hommes de loi et le cresson ?

— Non.

— Eh bien, c'est qu'ils poussent tous les deux au(x) frais.

Logique de propriétaire. — « Votre appartement me conviendrait assez ; seulement, comme la cuisine est obscure, je vous demanderais de me rabattre 50 francs sur le prix du loyer. »

Le propriétaire : « Soyez donc raisonnable, monsieur ! Vous figurez-vous, parce que vous m'aurez payé 50 francs de moins, que votre cuisine sera plus claire. ! »



On ne peut se tromper. —

Un étranger arrivant à une ferme et s'adressant à un petit « bovaïron » :

— Peux-tu me dire où est ton papa ?

— Il est avec les bœufs... Vous le reconnaîtrez bien, il est seul et il a mis un chapeau.

XX^{me} siècle. — « Je ne voudrais pas être fiancée durant une éternité, » dit M^{lle} Z. à une de ses amies.

— Moi non plus... Plutôt souvent que longtemps.

Rival des étoiles. — Par ces belles soirées d'été, il semble qu'on ne puisse faire mieux que de s'en aller bras-dessus, bras-dessous, ou tout seul avec sa canne, musser sous le ciel, « que la nuit brode d'étoiles ». Quoi de plus délicieux ! Eh bien, il est des personnes que cet appel de la nature laisse sourds, qui ne peuvent résister aux séductions toujours nouvelles et toujours plus pressantes du programme de notre théâtre d'été de Bel-Air, et qui, chaque soir, sont fidèles au rendez-vous.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.